

L'évolution de MUSTER: les échanges des bonnes pratiques des villes partenaires

Dans l'esprit de «l'Europe pour les citoyens» , les rencontres Muster alternent des visites sur sites dans la ville hôte avec des présentations des bonnes pratiques et des discussions entre les villes participantes sur les champs d'intérêt d'une collaboration future.

La deuxième rencontre à Lörrach du 18 au 20 février 2016 a fourni un programme riche de solutions exemplaires dans les domaines des énergies intelligentes, de la mobilité douce, et du développement urbain durable. Les réunions MUSTER livrent déjà des propositions concrètes et innovantes pouvant être transmises aux villes partenaires et des discussions sur la façon dont les obstacles existants pourraient être soulevés. Smolyan, par exemple, a présenté les problèmes topographiques qu'elle rencontre pour promouvoir la mobilité douce.

Parallèlement, les bonnes pratiques servent d'exemples concrets afin de construire une collaboration future entre les villes partenaires. Les quatre domaines qui ont retenu l'intérêt des villes partenaires au cours des deux premières rencontres étaient les suivants:

- Atténuation et adaptation au changement climatique
- Participation
- Mobilité durable
- Produits locaux et circuits courts

Toutes les villes sont actives dans certains domaines, mais aucune n'est active dans tous. Un cadre possible servant de collaboration pourrait

être « la Convention des Maires » lancée en Octobre 2015. La Commission européenne qui prévoit un plan d'action pour une énergie et un climat durables (SECAP), décrit la stratégie et les actions de réduction des GES de 40% d'ici 2030 et développe un plan d'adaptation sur la base des vulnérabilités territoriales. Tous les thèmes mis en évidence au cours des deux premières réunions pourraient faire partie de ce cadre. L'atténuation et la réduction des émissions de CO2 comprennent une large gamme de mesures dans le secteur du bâtiment, de la mobilité, et de la sensibilisation de la population. La façon dont un territoire peut s'adapter au changement climatique dépend, bien sûr, des conditions locales. Il y a quelques similitudes entre les villes partenaires: toutes se trouvent à l'intérieur des terres et ont à peu près la même taille, mais il y a aussi des différences marquées avec Joué-lès-Tours élevée de quelques mètres au-dessus du niveau de la mer et Smolyan située à 1000 mètres d'altitude. La méthodologie adoptée pour élaborer le SECAP peut fournir une trame de travail complète pour les politiques locales pour les décennies à venir: comment mettre en place la transition vers des énergies renouvelables et sortir des énergies fossiles?

Il appartiendra à la troisième rencontre prévue à Joué lès Tours de vérifier l'opportunité et la faisabilité d'une telle approche, à savoir si tous les partenaires considèrent les synergies qui découleront de cette collaboration à long terme.



La Convention des Maires sur le Climat et l'Énergie



La Convention des Maires est née en 2008 comme un engagement volontaire des gouvernements locaux à remplir ou atteindre plus facilement l'objectif de réduction de 20% de CO₂ d'ici 2020. En 2014, la Commission européenne a lancé « Mayors adapt » afin de promouvoir l'engagement politique en faveur de l'adaptation au climat. En Juin 2015, la nouvelle Convention des maires a été officiellement annoncée. Elle se réfère à l'engagement européen pris à l'horizon 2030 élaboré dans le cadre du plan européen de stratégie et d'adaptation pour l'énergie et le climat. En réponse au développement futur, une expansion de la Convention des Maires est nécessaire ainsi qu'une intégration de cette dernière au « Mayors adapt ». Le processus international mené auparavant par les Nations Unies dans le cadre de la Convention cadre sur les changements climatiques avec les conférences annuelles des Parties appelle également à une plus grande intégration des deux piliers de l'atténuation et de l'adaptation à tous les niveaux de gouvernements et en particulier au niveau local.

La convention est donc un engagement renouvelé, basé sur une vision partagée de sortir des combustibles fossiles d'ici 2050. L'atténuation, l'adaptation et l'énergie durable seront des défis

interconnectés relevés ensemble.

C'est un point de vue tripartite:

- Accélérer la décarbonisation contribuant ainsi à limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C
- Renforcer la capacité d'adaptation aux impacts inévitables du changement climatique, rendant les territoires plus résistants
- Accroître l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables, garantissant ainsi l'accès universel à des services énergétiques durables.

La Convention des maires tend la main à l'échelle mondiale, en invitant les signataires à partager leurs visions, les résultats, les expériences et le savoir-faire en Europe et dans le monde entier.

Les signataires de la Convention des Maires s'engagent:

- à réduire les émissions de CO₂ d'au moins 40% d'ici 2030
- à intégrer l'adaptation aux impacts des changements climatiques dans leurs politiques climatiques et d'accroître ainsi la résilience du territoire.

Afin de traduire leur engagement en action, les signataires s'obligent à élaborer dans les deux ans un plan d'action pour le climat et l'énergie durable (SECAP). Le SECAP est basé sur un inventaire des émissions et sur une analyse des risques et des vulnérabilités du territoire. La stratégie d'adaptation doit faire partie intégrante du SECAP ou d'un plan d'action. Tous les deux ans un rapport de suivi est nécessaire.

3rd meeting of MUSTER in Joué lès Tours, France

Pendant la troisième réunion MUSTER prévue du 6 au 8 juillet 2016 en France, les partenaires vont commencer à rédiger le cadre de leur collaboration et les thèmes retenus, sur la base de leurs intérêts communs qui ont émergé au cours des deux premières rencontres dans les domaines de l'énergie durable, l'adaptation aux changements climatiques et de la participation. Les points communs et les différences dans la promotion d'un développement durable intégré dans les villes partenaires sera d'apprendre de Joué-lès-Tours, sur ses activités en faveur des productions locales et de la mobilité durable avec la «Loire à vélo» et le tramway.

Rédacteur: Ville de Città di Castello (Italie)

Partenaires: Villes de Joué-lès-Tours (France), Lörrach (Allemagne), Sighisoara (Roumanie), Smolyan (Bulgarie) et Practical Utopias Agency (Italie)

Contact: Practical Utopias Agency
segreteria@utopieconcrete.it

Co-funded by the
Europe for Citizens Programme
of the European Union



La seule responsabilité pour le contenu de cette publication incombe aux auteurs. Il ne reflète pas nécessairement l'opinion de la Communauté européenne. La Commission européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce document.